

Contribution aux assises nationales des 10 et 11 avril 2021

Pour 2022 et aussi pour les élections régionales et départementales il y a la nécessité à se structurer afin d'obtenir des majorités porteuses de programme de transformations sociales. Le fractionnement des voix au 1^{er} tour est un risque majeur, à charge à toutes et tous de prendre ses responsabilités.

Pour l'élections présidentielle, il y a différentes configurations possibles :

1. Ne pas se présenter
2. Se présenter seul en candidature autonome
3. Se présenter avec des alliés tout en ayant « *la tête de liste* »
4. Se présenter avec des alliés sans avoir « *la tête de liste* »

Il y a sûrement d'autres configurations en combinant présidentielle et législatives.

Le PCF a, pour lui, son « *aura et histoire* » auprès de la population et il est agréable de noter que les cent ans du parti ont été bien accueillis, que la littérature communiste ou qui parle du communisme est assez fleurissante ces dernières années et surtout, et ce n'est pas notre moindre atout, face aux crises actuelles nos propositions reçoivent un écho favorable.

Cela étant, la misère sociale nous rend-elle plus audible auprès des populations concernées afin d'aller, seul, à l'élection présidentielle ? la question reste posée, mais cette attitude conduirait très certainement à une cuisante défaite électorale doublée d'un désastre pour les finances du parti.

Actuellement, quel parti ou mouvement de gauche peut prétendre pouvoir se qualifier au second tour de la présidentielle en faisant cavalier seul ? Le PS, LFI, PCF, EELV, mouvement des gilets jaunes,... ?? L'émiettement des voix au premier tour risquera de qualifier de facto nos ennemis de classe. Donc il y a nécessité à se réunir. Cela étant cette nécessité ne peut être l'excuse pour nos futurs alliés d'aller vers un accord qui serait à l'encontre de nos convictions et de notre programme. Nous resterons maîtres de nos décisions.

Pour les solutions 3 et 4 il faudra en préalable négocier le contenu du programme (je n'ose écrire programme commun...) afin d'y inclure le plus possible des résolutions communistes.

A ce sujet, comme lors de chaque négociation, quel est notre niveau de rapport de force face aux autres organisations politiques ? les résultats des derniers scrutins ne nous sont guère favorables. Force est de constater que pour le PS et LFI ce n'est pas tellement mieux, ils sont eux aussi, surtout FLI, dans une spirale descendante. Pour EELV c'est différent. Donc nous sommes dans une logique de redistribution des rôles et à ce titre nous devons marquer notre espace. Quoiqu'il en soit, le programme ne pourra se faire sans la mise « *en route* » d'un mouvement social le plus large possible.

L'élection présidentielle doit se structurer avec celle des législatives. Considérant que la présence d'un maximum de député.e.s communistes est nécessaire à l'assemblée nationale afin de pouvoir peser sur les décisions et orientations d'un gouvernement alors, l'option 2 semble à proscrire. A ce sujet, l'ambition sera pour chaque allié de la

Contribution aux assises nationales des 10 et 11 avril 2021

coalition de pouvoir former à « *minima un groupe parlementaire* ». Je prends acte de la proposition de LFI à ce sujet. Cela reste une option et simplement une option.

Il faut avoir un minimum de cohérence entre les élections régionales et départementales de 2021 et l'élection présidentielle et les législatives de 2022. On peut considérer que les enjeux ne sont pas les mêmes, mais n'apparaissent pas aux yeux de la population comme un parti opportuniste dont la seule ambition serait de placer le maximum d'élu.e.s aux élections quitte à devenir « *politiquement* » illisible avec des alliances à géométrie « *trop variables* »...

Conclusion,

Je suis favorable pour mandater le PCF à prendre contact auprès des autres organisations politiques pour former une alliance en vue d'arriver dans le duo de tête et ainsi de se qualifier pour le 2^{ème} tour de la présidentielle afin de gagner cette élection. Cette campagne électorale présidentielle est indissociable d'une victoire collective aux législatives. Donc, il y a la nécessité d'un accord préalable programmatique et de répartition des sièges à pourvoir.

Je reste opposé à une candidature autonome pour toutes les élections, présidentielles et législatives.

Angers le 20/02/2021